

# Conseil municipal du 24.08.2018

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Lisa Dumoulin, Daniel Ithurburua, Isabelle Arangoits, Frantxo Mocho, Annie Juantorena, Betti Bidart, Monika Indart, Eñaut Larre, Betti Olçomendy, Agnès Gorostiague, Jean-Baptiste Lambert, Dominique Mendibil.

Absents : Marie-Baptiste Etcheverry (procuration à Jean-Baptiste Lambert), Bernadette Mousquès (procuration à Jean-Michel Coscarat), Sébastien Clauzel, Christelle Errecart.

*Début : 20:40*

## Ordre du jour :

1. **Révision des conditions de location de Plaza Xoko** : Vu la multiplication des demandes par des privés et des associations, et suite à un constat alarmant de dégradations et du vieillissement prématuré de la salle Plaza Xoko, le conseil municipal est invité à réfléchir aux conditions de sa location. Une concertation avec les usagers de la salle (associations, professionnels) sera prochainement réalisé afin d'établir les modalités de location : fixation des tarifs (forfaitaire, annuelle), création d'un nouveau règlement intérieur, fixation du planning. Il est donc décidé de reporter la délibération ultérieurement, afin de fixer des critères précis et de discuter avec les associations de la commune.

2. **Recrutement d'un assistant de conservation du patrimoine dans le cadre du POCTEFA** : Le projet de POCTEFA Kintoan Barna avance et une partie du volet concerne le projet de Baigorri, autour de la création d'un centre d'interprétation du patrimoine.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le recrutement d'un assistant de conservation du patrimoine dans le cadre du POCTEFA.

3. **Procès-verbal de mise à disposition à la CAPB d'un équipement communal affecté à l'Office du Tourisme Communautaire** : Le bureau de l'office de tourisme de Baigorri doit être mis à disposition de la CAPB à titre gratuit. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la mise à disposition à titre gratuit d'un équipement communal affecté à l'OTC pour la CAPB.

4. **Demande d'augmentation horaire de l'animateur musical de Donostei** : Le CMR a contractualisé avec la commune pour proposer une initiation à la musique dans les écoles Pujo et Donostei. Mais le service n'a pas été effectué correctement cette année. Aussi, devant cette situation, l'école Donostei a trouvé un animateur de son côté et son souhait est de le conserver cette année, malgré le contrat qui lie la commune au CMR pour l'année scolaire 2018-2019. Donostei demande par ailleurs à augmenter d'une demi-heure par semaine l'intervention de ce professionnel, qui est de deux heures actuellement. L'augmentation horaire induirait une augmentation financière

non budgétée. Il est donc proposé d'attendre l'année scolaire prochaine pour revoir l'ensemble de la prestation proposée ainsi que le contrat qui lie la commune au CMR.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité contre l'augmentation horaire de l'animateur musical de Donostei.

5. **Animateur musical pour l'ikastola** : Afin d'établir une équité de traitement entre les trois écoles de Baigorri, il est proposé de recruter un animateur musical pour l'ikastola, à raison de 2 heures par semaine.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le recrutement d'un animateur musical pour l'ikastola.

6. **Demande de l'utilisation du droit de préemption** : La CAPB ayant la compétence Urbanisme la commune doit dorénavant demander à cette dernière de mettre en place un droit de préemption sur la Commune. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour demander la mise en place d'un droit de préemption sur les zones U du PLU de Baigorri.

Fin : 22:50